



Nombre de jours de congé injuste

Par **nany59100**, le **12/07/2016** à **15:13**

Bonjour,

En lisant la fiche de paie de mon mari, j'ai constaté que sur les 25 jours de congé acquis fin mai comme le veut la convention collective de l'entreprise, il n'en restait que 19 fin juin. 6 jours auraient été pris alors que mon mari n'a pris aucun jour durant le mois de juin, au contraire il a travaillé un peu plus.

Le patron les aurait pris pour combler de la modulation négative!!! Hors, mon mari n'est pas dans le négatif au niveau des heures!! Un collègue en a parlé au patron et celui-ci lui a répondu qu'il avait le droit de prendre les heures de modulation négatives sur les jours de congé payé!! en a-t-il vraiment le droit?? je ne sais pas vers qui me tourner!!

Merci de votre réponse

Par **P.M.**, le **12/07/2016** à **15:50**

Bonjour,

Certainement pas, de toute façon l'employeur ne peut pas prendre des heures de modulation négatives sur les congés payés et il faudrait déjà savoir si l'aménagement du temps de travail est pratiquer légalement : [ce dossier...](#)

Je conseillerais au salarié de se rapprocher des Représentants du Personnel ou, en absence dans l'entreprise, d'une organisation syndicale ou même de l'Inspection du Travail...